

## Les administrateurs du Théâtre National

Denis Carrier

Number 5-6, Fall 1988, Spring 1989

Le théâtre au Québec : mémoire et appropriation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/041076ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/041076ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Société d'histoire du théâtre du Québec

### ISSN

0827-0198 (print)

1923-0893 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Carrier, D. (1988). Les administrateurs du Théâtre National. *L'Annuaire théâtral*, (5-6), 259–266. <https://doi.org/10.7202/041076ar>

**Denis Carrier**

## **Les administrateurs du Théâtre National<sup>1</sup>**

**Que sait-on au juste des différents propriétaires et locataires du Théâtre National, entre 1900 et 1988? Essayons de répondre à cette question, à la lumière des recherches les plus récentes.**

### **Les propriétaires**

**Le Théâtre National appartient, depuis sa construction en 1900 et jusqu'en 1949, à une famille de Canadiens-français. Il faut remonter aussi loin que 1843, dans les actes notariés de la ville de Montréal, pour retracer les premières transactions du terrain sur lequel sera construit le National. Ce terrain est la propriété initiale d'un dénommé Allen Robertson qui le vend à Peter McMahon, juge et commerçant, le 27 avril**

---

<sup>1</sup> Cette communication s'inscrit dans la démarche que j'ai entreprise, il y a quatre ans, de faire l'historique du Théâtre National de Montréal de 1900 à 1953. La périodisation se justifie comme suit: le 12 août 1900, Julien Daoust fonde le National; le 30 mai 1953, la Proulx et sa troupe entreprennent une semaine d'adieu au National. Rose Ouellette met ainsi un terme à dix-sept années à la direction du populaire théâtre de l'Est. L'histoire de ce théâtre s'effectue à deux niveaux: d'abord, celui de l'édifice, ce qui nous entraîne dans les transactions d'achat, de vente et de location du National; ensuite celui des saisons théâtrales: direction artistique, mise en scène, répertoire, comédiens, praticiens, public, etc. C'est dans cette foulée que je vous entretiens aujourd'hui des différents propriétaires et locataires du théâtre National, de 1900 à 1988. On conviendra avec moi qu'un tel propos amène une kyrielle de noms et de dates qui ne sont pas toujours significatifs. Ces faits peuvent cependant justifier les diverses orientations du National au fil des ans. La majeure partie des informations contenues dans ce texte sont tirées des divers actes notariés et des raisons sociales des compagnies répertoriées aux archives du Palais de Justice de Montréal.

1843. Lors du décès de McMahon survenu le 20 mai 1885, ses exécuteurs testamentaires, James Clarke *et al.*, vendent le terrain à Joseph Brière, époux de Hélène Bartell (celle qui loue le terrain à Daoust en 1900), le 7 avril 1886. C'est ici que commence la filière de la famille canadienne-française qui prendra fin en 1949.

Deux ans après son acquisition, le 21 novembre 1889, Joseph Brière meurt et lègue la moitié du terrain (lot 663) à ses deux filles, Marie-Hélène Brière, épouse de l'architecte Arthur Gendron, et Marie-Louise Brière, épouse d' Arthur Parent, employé civique. L'autre moitié de la succession revient à sa femme, Hélène Bartell. Celle-ci, qui s'est remariée le 6 juillet 1896 avec Joseph Tessier, bourgeois de Montréal, décède sans testament le 1<sup>er</sup> avril 1925. Elle laisse alors comme seules héritières légales ses deux filles, Marie-Hélène Brière-Gendron et Marie-Louise Brière-Parent, puisque son époux Joseph Tessier était mort le 16 août 1915. Le 10 mars 1927, Marie-Louise Brière-Parent meurt à son tour en léguant le tiers de ses avoirs à son mari Arthur Parent et les deux tiers à ses enfants René, Germaine et Géraldine Parent. Permettez-moi de résumer les transactions qui ont suivi en mentionnant que lors de la vente des lots 631 et 663, en 1949, les propriétaires se partagent l'emplacement comme suit: Germaine Parent en détient les deux tiers alors que sa soeur Géraldine et son frère René Parent se partagent l'autre tiers. La vente comprend les édifices érigés sur ces lots et qui portent les numéros civiques 1208 à 1224 (le National est situé au 1220) de la rue Sainte-Catherine est et les numéros civiques 1318 à 1324 de la rue Beaudry.

Ainsi, le 22 avril 1949, la famille canadienne-française vend ses droits à la compagnie Théâtre Frontenac Limitée de Montréal pour le montant de 175 000\$, dont 65 000\$ sont versés au moment de l'achat. La compagnie s'engage à respecter les baux consentis par les ex-propriétaires à la compagnie France-Film qui exploite le National depuis 1934 et dont le renouvellement du bail remonte au 14 décembre 1943 pour se terminer le 1<sup>er</sup> mai 1949; à la compagnie Ideal Tea Room Registered qui a pignon sur rue depuis le 22 avril 1946 et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1951; ainsi que les baux des logements ou magasins désignés par les numéros 1212, 1214, 1218 et 1224 qui échoient également le 1<sup>er</sup> mai 1951. La vente comprend aussi tous les objets mobiliers du Théâtre National. Le 27 avril 1955, la compagnie Théâtre Frontenac Limitée cède ses droits de propriété à la

## LES ADMINISTRATEURS DU THÉÂTRE NATIONAL / 261

compagnie Ciné World Canadian Limitée de Montréal pour 148 614,45\$ lors de la signature du contrat de vente et subit ainsi une perte s'élevant à 26 385,55\$. Le 13 décembre 1957, la compagnie Arcadie Corporation, présidée par Samuel Grover prend possession à son tour du terrain pour un montant indéterminé. C'est finalement le 8 juin 1978 que cette compagnie, propriétaire entre autres du National, vend ses droits à Kuo Hsiung Chu, un restaurateur d'Outremont, et à son épouse Lin Cheung Tsui, pour le montant de 300 000\$. Le Théâtre National rapporte alors 68 700\$ par année. Les nouveaux propriétaires convertissent le théâtre en cinéma chinois.

### Les locataires

Les locataires du National sont légion. Le 2 avril 1900, Julien Daoust et l'architecte Albert Sincennes louent pour cinq ans le terrain sur lequel sera érigé le National. En proie à une impasse financière, Daoust cède le National à Georges Gauvreau qui s'entend avec Hélène Bartell sur un nouveau bail de quatre ans, le 23 février 1901, effectif à compter du 1<sup>er</sup> mai 1901. Dès le moment où Georges Gauvreau acquiert le National (le 4 septembre 1900), il s'associe à Adolphe Rochon, un entrepreneur menuisier, pour former la société Théâtre National Français. Cette société, dont ils constituent les deux seuls membres, dure du 3 septembre 1900 au 7 novembre 1900, alors qu'elle se dissout. À cette même date, Gauvreau, qui s'identifie alors comme hôtelier, s'enregistre comme l'unique administrateur du Théâtre National Français et ce, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1906. Contrairement à ce que l'on peut prétendre, Gauvreau ne délaisse pas le National en 1906. S'il fait construire le Nationscope qu'il inaugure le 12 mai 1907, Gauvreau se voit accorder des lettres patentes le 30 janvier 1906 pour diriger le National sous la raison sociale de la Compagnie Théâtre National Français. À cette époque, Gauvreau se présente comme un imprésario et dirige lui-même cette compagnie à titre de président. Si Gauvreau s'avère le président de la dite compagnie, il n'est pas fait mention des autres actionnaires dans les registres officiels de la ville. Cependant, Renée Noiseux-Gurik les identifie comme étant Paul Cazeneuve, de retour au National en 1906, et Williams Stracham, un des principaux actionnaires de la West End Theatre Co. Ltd., cette même compagnie qui construit le Her Majesty's en 1898.

En 1909, Gauvreau dissout sa compagnie et se déclare (18 septembre) le seul exploitateur de ce qui s'appelle désormais le Théâtre National Français jusqu'au 3 juillet 1915, où il abandonne le navire à la suite des difficultés financières occasionnées par le premier conflit mondial (1914-1918).

C'est Olivier Gélinas qui prend la relève de Gauvreau en 1915. Cet artiste lyrique, marié à Alice Gauvreau le 11 mai 1900, poursuit ses activités sous la raison sociale du Théâtre National Français jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1920. Sous sa gouverne, il loue le National pour une durée de deux ans au Belge Paul Renson (20 août 1917). À partir de 1920, le Théâtre National s'instaure en corporation sous le titre de Compagnie du Théâtre National inc. C'est Zotique Renaud, secrétaire-trésorier de la compagnie, qui enregistre la corporation le 10 juin 1920. Les lettres patentes ont été accordées le 29 septembre 1919. Pour les années 1921 à 1926, il n'apparaît aucune transaction de location aux archives du Palais de Justice de Montréal. Mais mes recherches dans les journaux, notamment dans *la Presse* et *la Patrie*, permettent de relever les noms de personnes oeuvrant déjà dans le domaine théâtral à titre de propriétaire ou d'administrateur. Mentionnons Arthur Saint-Germain qui s'associe à Georges Gauvreau pour acheter le bail du National en 1921. Beau-frère de Léon-Ernest Ouimet, Arthur Saint-Germain est déjà propriétaire des théâtres Mont-Royal, Crystal, Family, et détient des intérêts dans le Théâtre Chanteclerc. À Québec, Saint-Germain revendique les droits de propriété de l'Auditorium et du Théâtre Canadien.

En août 1922, l'imprésario Louis-Honoré Bourdon prétend faire revivre le Théâtre des Nouveautés qui a connu ses heures de gloire de 1900 à 1908. Dans cette optique, il loue le National et tout son matériel scénique pour le rebaptiser Théâtre des Nouveautés. Le National retrouve son nom avec la venue d'Alexandre Silvio à l'automne de 1923. Il compte déjà à son actif les théâtres Impérial et Princess de Québec, auxquels s'ajoutent le Canadien-français et le Chanteclerc (le futur Rideau Vert) en 1928. Ce dénommé Silvio s'occupait de traduire et de commenter les films anglais projetés au Théâtre Family. Au début des années trente, Silvio dirige le Théâtre Arcade où évoluent plusieurs comédiens canadiens.

De 1926 jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1932, Joseph Cardinal (1887-1944) loue le National sous la raison sociale de Théâtre National enr. Cardinal, un

administrateur de théâtres, assure déjà la direction financière du théâtre Saint-Denis, du Ouimetoscope, du Starland, de l'Arcade et du Casino. Le 26 janvier 1928, un bail rétroactif au 19 décembre 1927, est consenti à Alexander Aldiman de la compagnie Théâtre Sainte-Catherine Limitée, pour une durée de 228 semaines, soit un peu plus de quatre ans. Selon la comédienne Juliette Pétrie, la compagnie Consolidated Amusement, dont les actionnaires se composent de citoyens canadiens d'ascendance juive, loue le National au début de 1930. Cette compagnie, dit-elle, contrôle les théâtres Palace, Majesty, Orpheum, Princess et maintenant le National. Or cette présumée compagnie pourrait bien être désormais la compagnie Théâtre Sainte-Catherine Limitée, la seule à paraître à cette époque dans les transactions du Théâtre National, alors qu'il n'est fait nullement mention de la Consolidated Amusement. Et le nom d'Aldiman peut bien être d'ascendance juive. Ce ne sont là que deux hypothèses qui laissent néanmoins songeur. D'un autre côté, Joseph Cardinal affirme avoir cessé ses activités au National le 1<sup>er</sup> mai 1952. C'est dire qu'il administre le National d'une façon ou d'une autre pendant le bail consenti à Aldiman. On pourrait en déduire que c'est Cardinal qui a sous-loué le National à Aldiman en décembre 1927. Il est tout de même bizarre que Cardinal ait pris huit ans pour mettre officiellement fin à ses activités au National. Ce n'est que le 5 septembre 1940 que Cardinal signe la dissolution du Théâtre National enr., dissolution rétroactive au 1<sup>er</sup> mai 1932! D'autre part, les propriétaires d'alors, Marie-Hélène Brière *et al.*, déclarent le 20 décembre 1932 que le National est toujours leur propriété et qu'ils y poursuivent leurs activités. Néanmoins, si on se fie à la durée du bail, et en admettant que celui-ci se soit rendu à terme, la compagnie Théâtre Sainte-Catherine Limited et Alexander Aldiman occupent le National jusqu'en 1932, soit quatre ans. Il faut avouer que cette période, de 1927 à 1932, est quelque peu nébuleuse et je suis incapable, pour le moment, d'apporter de plus amples précisions. Notons cependant que, à partir de 1933, Cardinal administre deux salles, l'Arcade et le Canadien. En 1935, sous le nom de sa compagnie Cardinal Amusements, il contrôle quatre théâtres: le Canadien, le King Edward, le Starland et l'Arcade. Le Saint-Denis lui échappe au profit de Joseph-Alexandre de Sève, le 19 août 1933.

Le 13 mai 1934, la compagnie France-Film, fondée par Robert Hurel en 1930 et dirigée par Joseph-Alexandre De Sève, rouvre le National et le

convertit en scène de spectacles. L'accession de De Sève à la tête de France-Film, le 1<sup>er</sup> octobre 1934, assure l'occupation permanente de la scène du National jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1949. Le dernier bail, signé le 14 décembre 1943, stipule que De Sève doit verser au propriétaire 65 000\$ sur une période de cinq ans, soit 250\$ par semaine. À partir des années cinquante, il s'avère presque impossible de préciser avec exactitude la durée des diverses locations du Théâtre National. Les comédiens eux-mêmes se contredisent et les vérifications ne peuvent pas toujours confirmer avec justesse les activités du National durant les années subséquentes. Les journaux ignorent les programmations du National, tout comme le seul journal artistique *Radiomonde* (devenu *Radiomonde* et *Téléradio-monde* avec l'avènement de la télévision en 1952), qui ne s'intéresse, comme son titre l'indique, qu'aux artistes de la radio et de la télévision. D'ailleurs, le seul théâtre choyé par une chronique régulière est le Théâtre du Nouveau Monde. Aussi, je vous livre les informations que j'ai pu relever même si elles s'avèrent parfois incomplètes.

En 1953, Rose Ouellette quitte le National sérieusement concurrencé par la télévision et les cabarets. Jean-Marie Grimaldi, imprésario, prend la relève. Il avait, depuis 1948, loué le Canadien situé au coin des rues Montcalm et Sainte-Catherine. Devant l'engouement du public, Grimaldi recherche une salle plus grande pour contenir sa nombreuse clientèle. Michael Costom, citoyen d'ascendance juive et propriétaire du Théâtre Canadien à partir de 1949, exploite alors une concession à l'intérieur du National, le Milk Bar, depuis le 12 avril 1948. C'est lui qui suggère à Grimaldi de se porter acquéreur du Gayety, cette salle abandonnée par l'effeuilleuse Lili St-Cyr à la suite des démêlés avec la justice montréalaise en 1951, et désertée peu après par sa clientèle régulière. Costom et Grimaldi s'associent pour acheter le Gayety. Ils le rénovent et le transforment en Radio-Cité en 1953. Tout comme son ex-rivale Rose Ouellette, Grimaldi ne peut enrayer la popularité de la télévision naissante et se défait de son Radio-Cité. C'est à ce moment-là, en 1953, semble-t-il, qu'il succède à Rose Ouellette au National. Tentative de courte durée puisque les cachets élevés qu'exigent les artistes l'obligent à fermer le National. Il récidive cependant le 14 avril 1958 en louant le National pour un mois, mais sans plus de succès.

Au printemps de 1960, Yvan Dufresne, directeur artistique, et Jean Bertrand, administrateur, rachètent le bail du National pour la somme de 30 000 \$ de Jean-Marie Grimaldi. Les nouveaux locataires aménagent une école de music-hall au sous-sol et proposent à la clientèle des numéros de variétés. Une dispute éclate entre Jean Bertrand et les artistes; de guerre lasse, son associé Dufresne abandonne le navire à la dérive et part à Paris. Lors de son retour, Dufresne se retrouve devant le fait accompli: Bertrand s'est débarrassé du National en le cédant au comédien Maurice Gauvin le 20 mars 1961; il déclare faillite et relègue à Dufresne tout le déficit du théâtre qui s'élève à des dizaines de milliers de dollars. Maurice Gauvin profite de la scène du National jusqu'au 18 août 1964 alors qu'un dénommé Léo Thériault en prend la direction. Le 13 mars 1965, le ministère des Affaires culturelles installe le Conservatoire et son Centre dramatique au National. Le ministère vise à établir ainsi un foyer de culture profitable aux résidents de l'est de la ville et de toute la métropole. En septembre 1973, la Grover Realty Corp., l'ex-Arcadie Investments Inc., loue le National pour une durée de cinq ans à la compagnie UNYO-Piccadilly Theatre Inc. La compagnie fonctionne sous la raison sociale de «Cinéma le Nouveau National» et son objectif est «to exhibit live theatre performances and films». Incidemment, les films qu'elle projette sont surtout d'ordre pornographique.

Le 29 février 1976, quatre sergents de la Communauté urbaine de Montréal, Jean-Charles Lawrence, Rosaire Lanoue, Jean-Louis Bouthillette et Jean-Guy Saucier, forment la compagnie «Les Spectacles Laurencelle du Québec» avec la conviction de faire revivre le National des beaux jours. Mais après six semaines d'activités, la direction, débitrice d'une somme de 9 800\$ au locateur, déclare faillite. Le 15 avril 1976, la Maine Production Enr., formée des gérants Francine Loyer et Jean-Jacques Beauchamps et du relationniste Dominique Brunet, prend possession du National pour cinq ans. Le Maine aspire à faire du National une suite logique de l'Évêché de l'hôtel Nelson dans le Vieux-Montréal, en rejoignant les jeunes qui ne peuvent assister aux spectacles de l'Évêché en raison de leur jeune âge. Cet organisme promeut et produit des artistes de la chanson à tendance rock. Malheureusement, un déficit de 40 000\$ après seulement un mois d'exploitation cause la fermeture du National le 1<sup>er</sup> décembre 1976. Finalement, le 19 décembre 1983, la compagnie 129117 Canada Inc., est constituée en corporation et devient locataire du



National sous la raison sociale de «Cinéma du village». C'est à compter du 9 février 1984 que les nouveaux locataires, Bernard Rousseau, Robert Duchaine et Paul Trahan, présentent des films pour la clientèle homosexuelle de l'est de la ville.

L'arrivée de ce cinéma semble enterrer définitivement l'espoir d'une éventuelle résurrection du National comme théâtre. Et tous les artistes qui ont connu une carrière florissante sur cette scène, l'une des plus grandes de la ville, se désolent de la dernière vocation, presque exclusivement cinématographique du théâtre de Julien Daoust.